

Frédéric Petit
Député des Français établis à l'étranger
Assemblée Nationale
126 rue de l'Université
75355 – Paris 07SP

Paris, le 23 novembre 2023

N/réf : AN/CNAV/DRICO/202311102

Objet : Perspectives d'un accord bilatéral avec la Pologne
relatif aux échanges de données d'état civil

Monsieur le Député,

Nous avons pris connaissance de votre lettre du 10 octobre 2023, transmise par M. Corentin PARISOT, concernant le souhait de négocier un accord d'échange d'informations d'état civil bilatéral avec la Pologne.

En effet, depuis 2015, la Cnav met progressivement en place des échanges dématérialisés et automatisés entre plusieurs régimes de retraite français et des pays européens, permettant d'obtenir les informations de décès et d'existence des assurés relevant de ces régimes.

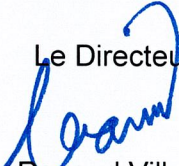
Aujourd'hui, sept paysⁱ européens échangent ainsi mensuellement des données de façon sécurisée avec la Cnav, dont l'Allemagne comme vous le précisez dans votre lettre.

Des travaux sont, par ailleurs, en cours de finalisation avec deux autres paysⁱⁱ de l'Union européenne, et nous avons récemment entamé des actions afin d'élargir nos échanges au-delà de la frontière européenne.

La Pologne n'a jusqu'à présent pas été identifiée comme cible pour nos échanges, néanmoins, et à la suite de votre demande, nous allons prendre contact avec la ZUS, organisme de retraite polonais pour étude de mise en œuvre.

Pour toute question et proposition, vous pouvez contacter Mme Véronique GAY, [REDACTED] et Mme Anne CALLESEN, [REDACTED] qui pilotent le projet à la Cnav.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, mes salutations les meilleures.

Le Directeur

Renaud Villard

ⁱ Allemagne, Belgique, Luxembourg, Italie, Suisse, Espagne, Portugal

ⁱⁱ Pays-Bas, Danemark